



MILANO 2015
1 MAI • 31 OCTOBRE

NOURRIR LA PLANÈTE
ÉNERGIE POUR LA VIE

Official Participant

EXPOSE THEMATIQUE DU TOGO

**CONTRIBUTION DES CÉRÉALES ET TUBERCULES À
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
DES POPULATIONS DU TOGO**

« Contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Togo ».

1. Introduction

Avec une superficie de 56 600 km², le Togo est situé en Afrique Occidentale et blottie entre le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'Est, le Burkina Faso au Nord et l'Océan Atlantique au Sud.

Le secteur agricole togolais constitue le moteur de l'économie nationale et se hisse au premier rang des sources de croissance du pays. En effet, selon les chiffres de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN, 2011), en 2010 le secteur agricole occupe 70% de la population active. Le bilan des performances économiques réalisé en 2011 dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) indique que le secteur primaire représente 20% des exportations et contribue pour en moyenne 38,4% à la formation du PIB réel.

Au Togo, les terres agricoles arables s'étendent sur environ 3,6 millions d'hectares, soit 60 % de la superficie totale du pays. Mais le paysage agricole est composé de petites exploitations morcelées. La superficie cultivée est en effet évaluée à 1,4 million d'hectares, représentant 41 % de la superficie cultivable et 25 % de la superficie totale du pays. Le problème de disponibilité en terre ne se pose pas à l'échelle nationale, mais surtout en termes d'accessibilité. Les potentialités en terre ayant une aptitude à l'irrigation sont estimées à 86 000 hectares. Toutefois, depuis une dizaine d'années, des projets de développement sont mis en œuvre, afin de réhabiliter et/ou aménager ces zones irrigables.

Au cours de ces dernières années, la production vivrière (céréales, tubercules et légumineuses), a représenté 39,9% des superficies cultivables (DSID, 2012). Les produits vivriers constituent le principal sous-secteur de l'économie agricole du Togo et représentent 68% du PIB agricole du pays. Le secteur joue, de fait, un rôle crucial dans la stratégie nationale de lutte contre la faim et la pauvreté. En effet, le taux de couverture de la demande nationale en produits vivriers végétaux par la production nationale est globalement positif, hormis le riz (PNDAT, 2012).

Les principales spéculations vivrières comprennent les céréales (maïs, sorgho, mil riz), les tubercules et racines (igname, manioc...) et les légumineuses (niébé, arachide).

En effet, le mode de consommation au Togo est basé particulièrement sur les céréales et les tubercules. Depuis leurs introductions au Togo, les productions de ces spéculations sont destinées essentiellement à l'autoconsommation, expliquant ainsi l'évolution de la courbe des productions qui suit celle de la population (bien qu'il ait enregistré des régressions certaines années).

Des performances satisfaisantes sont enregistrées régulièrement et de manière croissante ces cinq dernières années, fruits de la remobilisation nationale autour du développement agricole qui se traduit par de multiples efforts fournis par le gouvernement et l'ensemble des acteurs du secteur. Ainsi, en 2012 il s'est dégagé des excédents de production de céréales de 126 617 tonnes et de tubercules de 624 301 tonnes qui ont permis des exportations, particulièrement au niveau de la sous-régions.

Au plan nutritionnel et énergétique, les productions des différentes spéculations végétales converties en énergie, laisse apparaître une Disponibilité Énergétique Alimentaire (DEA) de **2627kcal/j/pers**. Cette disponibilité énergétique per capita rapportée à la norme requise (2500 kcal/j/pers) montre un écart positif de **127 Kcal**.

Au plan sous-régional (CEDEAO) cette disponibilité énergétique rapportée à la norme de la sous région (2160 Kcal/j/pers) montre un écart positif de **467kcal/j/pers**. Il découle que les productions de céréales et de tubercules contribuent le plus à la couverture des besoins énergétiques du pays.

Cette contribution importante des céréales et tubercules à la satisfaction des besoins énergétiques nationaux et des contrées étrangères, notamment dans la sous région constitue donc un bel exemple pour illustrer le sous thème choisi par le Togo « **Contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Togo** ».

Cet exposé thématique sera structuré en trois points principaux qui sont entre autres :

- Les objectifs poursuivis par notre pays en prenant la décision de participer à cette exposition universelle ;
- Les grandes lignes du contenu thématique qui retracent les principaux modules de l'exposition ainsi que leurs vecteurs
- Les activités connexes à l'exposition

2. Objectifs poursuivis

En participant à l'Exposition Universelle de Milan 2015 sur le thème « **Nourrir la planète, énergie pour la vie** », le Togo vise les objectifs suivants :

- S'affirmer comme un pays totalement intégré au sein de la Communauté Internationale et toujours présent au grand rendez-vous mondiaux du donner et du recevoir ;
- Faire connaître à la Communauté Internationale les céréales et tubercules cultivées et consommées au Togo : les différentes spéculations cultivées, les performances enregistrées, les potentialités existantes aux différents niveaux de la chaîne de valeur, mais aussi les insuffisances/contraintes existantes ;
- Démontrer la place des céréales et tubercules dans l'alimentation et la sécurité alimentaire au Togo et la procuration de l'énergie en vue de

l'atteinte de l'objectif n°1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui est d'**éliminer l'extrême pauvreté et la faim**.

- Relever et partager avec les spécialistes des questions agricoles, les efforts déployés par les autorités nationales et les autres acteurs, notamment les ONG pour soutenir ces productions, afin de réduire la faim, assurer la sécurité alimentaire au plan national et contribuer à nourrir la planète ;
- Profiter de ce grand rendez-vous mondial pour promouvoir à travers l'exposition, les produits agricoles togolais, les recettes culinaires et les valeurs culturelles du Togo ;
- Profiter des différentes approches de solutions proposées par d'autres pays pour mieux développer les performances du pays en matière de production, de transformation, de commercialisation ou encore d'art culinaire des céréales et tubercules produits dans notre pays.

3. Contenu de l'exposé thématique / volet (tubercules, céréales)

3.1- Les céréales

Les différentes cultures céréalières au Togo sont : le maïs, le riz, le sorgho, le mil et le fonio. Parmi ces cultures, le maïs constitue la principale culture céréalière de base, devant le riz, le sorgho et le mil successivement. Jadis pratiquée essentiellement dans les régions méridionales (région des Plateaux et région Maritime), la culture du maïs est progressivement répandue sur toute l'étendue du territoire togolais. La culture du mil et du sorgho est prédominante dans les trois régions septentrionales du Togo. La culture du sorgho s'est répandue il y a quelques décennies dans la région des Plateaux.

Le maïs :

Diverses variétés de maïs sont cultivées au Togo. Il en existe des variétés améliorées et des variétés dites traditionnelles ou locales.

Les principales variétés mises au point par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) sont : IKENE9449SR, AMEN, AB11, ACR97TZL, COMP1W, TZEPOPOPSTRQPM. L'insuffisance de la couverture des graines de la variété IKENE par les spathes a poussé les chercheurs de l'ITRA à mettre au point d'autres variétés. Ce sont les variétés AMEN et AB11. Par contre les variétés ACR97TZL, COMP1W et TZEPOPOPSTRQPM sont de nouvelles variétés apparues en 2005 et qui ont pour caractéristique principale leur résistance au striga.

Les variétés locales utilisées sont entre autres Obatampa introduite à partir du Nord du Ghana et Ikenne qui ont été introduites par l'ICAT ou dans le cadre du projet (Food Facility financé par l'Union Européenne) réalisé par la FAO. La préférence des paysans va à Ikenne qui se rapproche des variétés locales en termes de rusticité, qui ne verse pas et qui est à grains durs (donc, qui est plus facile à égrener) contrairement à la variété Obatampa qui est à paille longue (avec risque de verse) et qui sèche difficilement.

Après récolte du maïs, le traitement physique est l'égrenage et le vannage, le traitement thermique est le séchage et le traitement chimique est l'utilisation

d'une poudre insecticide fournie par les services de vulgarisation lorsque le produit est stocké dans des sacs de jute ou percale. Avant l'égrenage du maïs, la plupart des producteurs stockent leur produit dans des greniers traditionnels. Le stockage va de 3 à 6 mois ou plus en fonction des besoins. Des épis de maïs sélectionnés comme semences sont conservés en spathes ou déspathés en les suspendant en grappes sur le toit de la cuisine.

La production nationale de maïs est de 650 831 tonnes sur une superficie de 522630 ha en 2011 contre 638 129 tonnes sur une superficie de 534 573 ha en 2010 (DSID, 2011). Cette production a connu une nette évolution depuis les années 1960 jusqu'à nos jours. Le maïs s'affiche comme la céréale dominante entre 2001 et 2011 avec un poids moyen de 63%. Cette tendance confirme l'engouement porté à cette spéculaton qui se positionne désormais comme une culture de rente.

Le sorgho :

Le sorgho occupe la 3ème place dans la région des savanes, 2ème place dans la Kara et 7ème place dans la Centrale. Les superficies cultivées varient entre 0,50 ha à 1 ha dans les savanes ; de 0,25 à 0,5 ha dans la Kara.

Le cycle végétatif du sorgho est de 3 à 6 mois suivant les différentes variétés. Le rendement du sorgho est habituellement faible et se situe autour de 500 Kg à l'hectare. Depuis une dizaine d'années, l'ITRA a mis sur le marché, une variété sélectionnée (SORVATO) très productive qui est adoptée dans le nord Togo et qui concurrence les variétés locales.

Le petit mil et le mil :

La superficie cultivée dans la région des savanes et de la Kara varie en moyenne de 0,30 ha/an à 1 ha entre 2006 et 2008. Les sols sableux et limoneux conviennent bien à la culture du petit mil dont le cycle est de 3 mois.

C'est une culture de soudure qui a de faibles rendements. En ce qui concerne le mil, la reproduction se fait par graines par semis directe au champ. Son cycle est très long (5 à 6 mois) ce qui justifie la tendance à la disparition de cette culture en raison des changements climatiques et de l'aridité des sols cultivés. Le rendement moyen est autour de 300 à 500 Kg/ha.

C'est presque le même itinéraire technique que le maïs sauf que le sorgho, le mil et le petit mil ne bénéficient pas de fertilisation chimique. Les semences sont traitées avant le semis pour combattre les attaques des ravageurs. Dans la région des savanes, les paysans mélangent la bouse de vache avec la poudre noire des piles (batteries de torche).

Après récolte le traitement physique est le battage et le vannage et le traitement thermique est le séchage au soleil. Le stockage se fait dans des greniers traditionnels en panicules ou dans des jarres et sacs de jute. Le stockage peut durer 7 à 8 mois.

Le fonio :

La reproduction des semences se fait par ensemencement des graines au champ. Le fonio n'exige pas de terres riches et s'adapte aux différents types de sols sauf les marécages. Le cycle végétatif de la semence est de 3 mois. Le fonio est cultivé en début de saison de pluies. La production du fonio est faible et le rendement moyen est inférieur à une tonne à l'hectare.

Le choix des semences se fait à partir des récoltes précédentes en tenant compte du cycle et des rendements. Il n'y a pas de traitement des semences. Après le défrichage, le labour se fait à plat ou pas de labour (en zone forestière). Le semis est à la volée et il faut désherber le champ à la main une à fois avant la floraison. La culture du fonio n'exige pas d'engrais ni de traitement particulier.

A la récolte, après le battage et le vannage des grains, le fonio est séché au soleil puis stocké dans des greniers traditionnels hermétiquement fermés. Certains producteurs stockent leurs produits dans des sacs de jutes placés sur le plafond de la chambre. La durée de conservation est assez longue et va de 2 à 3 ans voir 5 ans dans les greniers traditionnels.

En termes de performances, les superficies cultivées en céréales au cours des cinq dernières années ont globalement progressé de 9% (de 841178 ha en moyenne entre 2007 et 2011 à 914 135 ha en 2012)¹. Le maïs constitue la céréale la plus cultivée au Togo. Elle occupe 67% des superficies emblavées et enregistre 21% d'accroissement des superficies cultivées. Les surfaces occupées par le sorgho et le mil par contre régressent constamment, avec respectivement -3% et -57% sur ces cinq dernières années². En termes de production, une progression de 19% est enregistrée sur la même période. Le maïs a été toujours de loin la principale spéculation céréalière produite (807 477 tonnes en 2012, soit 31% par rapport à la moyenne des 5 dernières années), suivi du sorgho bien que connaissant une tendance baissière de sa superficie (234 659 tonnes soit 2% d'augmentation). Cependant, la production de mil régresse inexorablement (-61% entre 2007 et 2012)³. Le fonio reste encore une céréale marginale, bien qu'il regorge de potentialité organoleptique non négligeable, en plus de son importance socio-culturelle, notamment dans la région méridionale du pays (région des plateaux).

3.2- Les Tubercules et racines

Diverses plantes à tubercules et racines sont produites au Togo. Elles sont souvent regroupées sous l'appellation générique de « plantes à tubercules ». Les tubercules et racines occupent une place importante dans le secteur agricole togolais. Les tubercules produits au Togo sont l'igname, le manioc, la patate douce et le tarot⁴. Mais les principaux tubercules sont l'igname et le manioc.

Le manioc :

Le manioc est cultivé dans toutes les régions économiques du pays en raison de son aptitude d'adaptabilité et d'exigences minimales au regard de la température, de l'eau, du sol et des entretiens au champ. Historiquement, le manioc a été

¹ Direction des Statistiques agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID)/ Bilan de la campagne agricole 2012/2013

² Direction des Statistiques agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID)/ Bilan de la campagne agricole 2012/2013

³ Direction des Statistiques agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID)/ Bilan de la campagne agricole 2012/2013

⁴ AJAVON Ayayi Bernard, 2010. Etude sur le développement des filières industrielles.

introduit au Togo depuis le 17ème siècle. Mais, ce n'est qu'au 19ème siècle, (*époque au cours de laquelle la technique de transformation des racines en gari, introduite en Afrique Occidentale par les migrants brésiliens*) que sa culture a connu un véritable développement (SOTED, 1980 cité par ITRA, 2007). Le sud du Togo a une tradition de production et de transformation de manioc qui remonte à plusieurs décennies. Aujourd'hui, le manioc est l'une des principales cultures vivrières au Togo.

Le manioc fait partie des cultures traditionnelles des régions Maritime et des Plateaux. Mais, au fil du temps, il y a eu progressivement une extension de cette culture dans les régions Centrale, Kara. Ces dernières années, on observe un intéressement assez timide des populations de la région des Savanes à cette spéculation. Les zones de forte production de manioc sont les régions Maritime (37%) et des Plateaux (33%). Ensuite, viennent les régions Centrale et de la Kara pour une part respective dans la production nationale de 25% et 5%. La région des Savanes enregistre des poches de production de manioc.

Les variétés locales (peu productives) sont utilisées aussi bien que les variétés améliorées à haut potentiel de rendement. Mais les variétés traditionnelles ou locales retiennent plus l'attention des paysans et sont plus cultivées dans une plus grande proportion. Ces variétés sont entre autres Fétonégbodji, Kataoli, akpadjin, Yovovi, Kalaba, bazoca, Atihé, Atiyibo, Kpèrèmolgo, Tchoko, domedjin, Tchéko Dékadjè, Sintia, Ahassomé, Dévo, Alitouté, etc. Les variétés améliorées actuellement cultivées sont principalement gbazé-kouté, TMS 96/409, TMS 92/0326 et TMS 95/01665.

La production du manioc au Togo est déterminée par les rendements et les emblavures de superficies. En moyenne, le rendement est de 6,56 t/ha. La moyenne de production est de 828 000 tonnes chaque année. Cette production togolaise reste faible. Le tableau suivant présente la part qu'occupe la production togolaise de manioc au sein des principaux pays producteurs de l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 1: Part de la production du manioc du Togo en Afrique de l'Ouest

Zone	2007	2008	2009	2010	2011
Afrique de l'Ouest	62 243 992	66 030 324	58 639 120	65 224 167	76 062 689
Togo	773 162	795 371	895 655	908 755	998 540
Part /AO (%)	1,2%	1,2%	1,5%	1,4%	1,3%

Source : FAOSTAT, 2013

Sur les 10 dernières années, l'accroissement annuel de la production de manioc a été de 3,2%, tiré pour les $\frac{3}{4}$ (2,46%) par l'augmentation des superficies et seulement pour $\frac{1}{4}$ à l'accroissement des rendements⁶.

L'igname :

La production a progressé au cours de la décennie passée de 1,88 % par an, tirée exclusivement par l'extension des superficies ; le rendement moyen ayant plutôt décliné de -0,57 par an.

⁵MAEP, 2012. Catalogue national des espèces et variétés végétales cultivées au Togo

⁶MAEP, 2012. PNDAT

En termes de performances, au cours des 10 dernières années, la production de tubercules a évolué à un rythme annuel de 2,6%, dû presque exclusivement à l'extension des superficies (2,46%) pour un rendement stationnaire. Le gain de productivité annuel n'étant que 0,14 %. Sur l'ensemble des superficies emblavées au cours de la campagne agricole 2011/2012, les plantes à tubercules et racines ont occupé 16,3%⁷. Quant aux productions elles sont passées de 1 578 704,4 tonnes entre 2007 et 2011, à 1 710 757 tonnes en 2012, dont 892 945 tonnes de manioc, 793 770 tonnes d'ignames et 17 030 tonnes de patate douce. En termes de progression, la production de tubercule au Togo sur ces cinq dernières années est de 8%. Mais le manioc a connu la plus faible progression (2%), alors que celle de l'igname est de 16% et celle de la patate douce est de 308%.

3.3- Transformation

Transformation des céréales

Diverses utilisations sont faites des céréales. La transformation de ces produits se fait en général de façon artisanale et couvre deux aspects : les produits transformés pouvant être conservé sur une longue période pour la commercialisation et les recettes culinaires pour la consommation en famille ou la vente dans les restaurants.

Le maïs : les recettes culinaires à base de maïs les plus courantes sont la pâte (fermenté ou non), la bouillie, les beignets, la pâte fermenté bouillie à la vapeur (ablo) ou préparé dans marmite puis emballée en boules bouilles dans l'eau (kong) (pâte fermentée emballée dans les spathes de maïs), le couscous, etc.

Le sorgho et le mil : ils sont utilisés presque de la même manière que le maïs. Ils font aussi l'objet de transformation pour la préparation de la bière locale, (Tchapka ou Tchoukoutou) très appréciées par les consommateurs.

Le fonio : sa consommation se fait sous forme de couscous. Il est également transformé en bouillie pour la consommation des adultes et des enfants. Le couscous de fonio préparé avec du haricot est accompagné de sauce ou de l'huile.

Transformation des tubercules

Le manioc : il est consommé sous forme de fofou mélangé avec de l'igname ou du plantain ou du taro ; en ragoût ; en tranches bouillies et en pâte fermentée (agbelima) ou non mélangée avec les céréales (maïs ou sorgho). Il sert aussi à fabriquer du gari, du tapioca, les cossettes et la fécule d'amidon.

L'igname : est utilisé pour préparer le fofou (igname bouillie et pilée au mortier) très apprécié par les consommateurs, le ragoût, les morceaux d'igname cuit dans l'eau, les frites (koliko) et la pâte à partir des cossettes (igname séchée).

La patate douce : est utilisée surtout pour les frites ou des tranches bouillies à l'eau.

Commercialisation

La production de manioc est majoritairement déversée sur le marché intérieur puisqu'il n'y a pas d'exportation de manioc frais. Cependant, des produits dérivés

⁷MAEP, 2012. Politique nationale de développement de l'agriculture du Togo. Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. novembre 2012.

sont exportés, comme le gari ou farine de manioc (entre 24 et 311 tonnes), le tapioca (129 tonnes), les cossettes et la fécule d'amidon (49 tonnes), mais en quantité relativement faible. Les principales destinations sont les pays limitrophes (Ghana, Burkina, Bénin), le Nigeria, les pays de l'Afrique centrale, de l'Europe et les Etats Unis.

3.4- Importance socio-culturelle

Le maïs est utilisé pour la fête des moissons en août dans certaines localités de la région des plateaux.

Le fonio récolté fait l'objet de pratique religieuse et culturelle la région méridionale du pays, particulièrement dans la région des plateaux (Akebou et Akposso). Les communautés utilisent le fonio pour l'invocation des ancêtres, les cérémonies aux jumeaux et la purification de l'âme. Le fonio est également utilisé pour les cérémonies d'adieu aux défunts avant l'inhumation du corps. Généralement ces pratiques ont lieu du 8ème au 11ème mois de l'année (août à novembre).

Le petit mil est utilisé pour la danse TIBOL (fourra) en saison sèche. Le mil est utilisé pour les fêtes traditionnelles, coutumières et funéraires.

L'igname : la récolte des nouvelles ignames est grandement célébrée chaque année dans la partie nord du pays (région de la Kara/Bassar). De grandes et nombreuses cérémonies sont faites, réunissant outre les ressortissants du milieu, des touristes souvent nombreux.

Généralement, ce sont les féticheurs, les chefs de quartiers ou de familles, les vieux et sages du village qui sont autorisés à conduire ces cérémonies qui mobilisent des foules et constituent des moments de retrouvaille des ressortissants du milieu.

4- Importance nutritionnelle

Les togolais consomment les produits du terroir. Ainsi, toutes les productions agricoles ci-dessus évoquées sont essentiellement consommées au Togo, bien que des excédents de productions soient exportés dans les autres pays de la sous-région. L'énergie pour la vie des togolais est ainsi en bonne partie apportée par les produits togolais.

En effet, l'alimentation des togolais, résident en milieu urbain comme en milieu rural, est principalement basée sur les produits locaux, particulièrement sur les céréales et les tubercules. Toutefois, s'observe une différence en termes d'apport énergétique, liée à la composition, à la quantité et à la qualité de la ration alimentaire des citadins et des ruraux.

Selon une étude sur les habitudes alimentaires, réalisée par la Direction de Nutrition du Togo, la ration alimentaire journalière d'un togolais peut se présenter comme suit :

✚ **Milieu urbain** :

- ❖ **Petit déjeuner** : Bouillie (100g), sucre (10g), pain (100g) et arachide grillé (30g),
- ❖ **Déjeuner** : riz (100g) plus haricot (50g) plus huile (20g) plus farine de manioc (gari) et unœuf et ;
- ❖ **Dîner** : pâte de maïs (200g) plus sauce de légumes et poisson (200g).

L'analyse de l'apport énergétique journalier avec la table de composition des aliments locaux donne :

Petit déjeuner : $184+40+261+197=682$

Déjeuner : $363+170+180=713+156=869$

Dîner : $368+352+100=820$.

Au total la personne a pris : **2371 Cal** dans la journée. **L'énergie apportée par les céréales et les tubercules** est de : $184+197+363+368 = 1112 \text{ Cal}$, soit **environ la moitié de l'énergie apportée** par ces aliments.

✚ **Milieu rural** :

La même analyse faite en **milieu rural** donne :

- ❖ **Petit déjeuner** : Pâte de céréale (200g) +sauce de légumes, fruit de saison(4),
- ❖ **Déjeuner** : Tubercules d'igname fumé (300g), boisson locale (200g) et
- ❖ **Dîner** : Pâte de céréales (300g) sauce d'arachide (50g) et légumes et viande (100g)

Matin : $368+50+200=986$

Midi : $357+98=455$

Soir : $552+281+141+302=1276$

Au total la personne a pris : **2717cal** dans la journée. **L'énergie apportée par les céréales et tubercules** est de : $368+357+98+552=1375\text{cal}$, soit également **plus de la moitié de l'énergie apportée** par la ration journalière.

Ces deux exemples, non seulement montrent les habitudes alimentaires au Togo, mais aussi ils illustrent bien l'importance des céréales et tubercules dans l'alimentation du togolais.

Par ailleurs, une enquête sur la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain, menée en 2012 par le Service National de Nutrition (SNN) en collaboration avec le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le sahel (CILSS) a révélée que, sur les neuf groupes d'aliments interrogés, jusqu'à **99,5%** des habitants avaient consommé des céréales à la veille de l'enquête.

5- Contraintes

5.1- Contraintes liées aux céréales

En dépit du poids économique et de la place stratégique des céréales dans l'alimentation de la population togolaise, leur production et mise en marché par les familles paysannes est soumise à de fortes contraintes. Les difficultés les

plus notoires⁸ se situent au niveau de (i) l'accès aux facteurs de production, notamment les intrants agricoles (engrais et semences améliorées), (ii) les techniques de production (maîtrise des itinéraires techniques, maîtrise de l'eau...) et surtout (iii) la commercialisation.

L'analyse de la filière céréales montre en effet que ce sont les acteurs impliqués dans la commercialisation (collecteurs, grossistes et détaillants) qui retirent la plus grande part de la valeur ajoutée, souvent au détriment des producteurs. Ces derniers, faiblement organisés, s'enferment dans un cercle vicieux caractérisé par : (i) un faible accès aux facteurs de production agricole (engrais, semences améliorées, crédit) et au conseil à l'exploitation; (ii) une perte continue de la fertilité des sols et une pression foncière ; (iii) des rendements faibles en céréales dus aux éléments cités précédemment; (iv) une maîtrise limitée des circuits de commercialisation et une absence d'épargne qui obligent les producteurs à vendre les produits à prix bas pour satisfaire les besoins fondamentaux (santé, éducation des enfants, etc.) ; (v) un faible niveau de diversification de l'agriculture familiale ; (vi) l'insécurité foncière ; (vii) les impacts des changements climatiques et feux de brousse ; (viii) de faibles revenus annuels des producteurs, résultante des contraintes énumérées ci-dessus et, en particulier du fait des conditions défavorables de vente de leurs produits agricoles.

5.2-Contraintes liées aux tubercules & racines

Les contraintes liées au développement de la production de tubercules au Togo se résument comme suit :

Tableau 1 : Contraintes et atouts de la production transformation, conditionnement, conservation et stockage

	Contraintes	Atouts
Production	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible utilisation des intrants agricoles (engrais organiques et minéraux); ○ dégradation de la fertilité des sols; ○ Problèmes fonciers (morcellement des terres et insécurité foncière dans le Sud-est maritime) ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ Propagation des maladies diverse (mosaïque dans les zones de production, champignons). ○ insuffisance des boutures tolérantes à la mosaïque ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Caractère historique de la culture, ○ Choix de la spéculation comme culture prioritaire au niveau des Politiques et stratégie de développement (SCAPE, PNDAT) ; ○ Développement des unités de transformation ; ○ Aptitude technologique du manioc à la transformation, ○ Demandes des produits dérivés du manioc sur les marchés, etc.

⁸Présentées au sein du *Programme national de sécurité alimentaire – Plan d'actions à court et moyen terme – 2008_-2015 – MAEP- FAO, Décembre 2008*

Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficultés à assurer un approvisionnement régulier en matière première ○ Insuffisance d'équipements modernes de transformation ○ Difficultés d'accès au crédit de moyen et long terme pour investissement ; ○ Insuffisance de mains d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité de la matière première ; ○ Bon niveau de connaissance des techniques traditionnelles de transformation ; ○ Existence des groupements de transformateurs ; ○ Existence des produits dérivés de consommation directe et indirecte ; ○ Existence de marchés internes et externes d'écoulement des produits dérivés
Conditionnement/ Conservation/ Stockage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de moyens modernes conditionnement, conservation et stockage ○ Insuffisance de magasins adaptés pour le stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité de sac de jute ○ Maîtrise de techniques traditionnelles de conditionnement, conservation et stockage

Source: SANVEE, 2013

Les opportunités pour le secteur résident dans (i) la reprise de la coopération avec les principaux partenaires techniques et financiers (PTF), (ii) le démarrage de la mise en œuvre de certains projets inscrits dans le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), impliquant une coalition de partenaires techniques et financiers et (iii) l'émergence d'une nouvelle classe de jeunes agriculteurs.

D'autres opportunités pour la relance du secteur agricole sont liées aux fortes potentialités en bas-fonds et en aménagements hydro-agricoles non encore valorisées, le pourcentage élevé de la population rurale (63%), la jeunesse de la population dont 60% sont âgés de moins de 25 ans, la diversité de climat et des sols, offrant des possibilités de diversification de cultures et l'existence d'un marché local à satisfaire constituent aussi des possibilités pour développer ces spéculations.

6- Efforts déployés par le gouvernement et les autres acteurs pour lever les contraintes

Depuis les engagements de Maputo en 2003 par les chefs d'Etats africains qui se sont engagés à consacrer chaque année au moins 10% du budget national au secteur agricole, le Togo a développé un Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), dans le cadre du Programme détaillé de développement agricole en Afrique (PDDAA/NEPAD) et de la politique agricole régionale (ECOWAP/CEDEAO) qui découlent de cet engagement et qui visent à accélérer la croissance et réduire la pauvreté et la faim dans les pays africains.

Ce programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) est structuré en cinq (5) sous programmes, dont trois (3) sous-programmes stratégiques pour le développement et la promotion des filières végétales (dont les céréales et les tubercules), animales et halieutiques et deux (2) sous-programmes de soutien dédiés à la recherche et vulgarisation et à

l'amélioration de l'environnement institutionnel pour accompagner les producteurs agricoles. L'objectif poursuivi à travers ce programme ambitieux est de booster la production agricole, afin de réaliser à l'horizon 2015, une croissance agricole annuelle d'au moins 6%, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, soutenir la croissance économique et améliorer les conditions de vie des ruraux.

Trois (3) premiers projets ont démarrés dans le cadre de ce programme national, notamment le Projet d'appui au développement de l'agriculture du Togo (PADAT), le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest- Projet Togo (PPAAO).

Le PADAT intervient notamment dans(i) l'appui à la production et à la productivité, (appui technique aux cultures maïs, riz, sorgho et manioc, aménagement hydro agricole, renforcement des capacités des organisations paysannes) ; (ii) la valorisation des produits, à travers la mise en place des infrastructures de stockage et le soutien à la mise en marché.

Le PASA intervient entre autres dans la promotion des cultures vivrières stratégiques (maïs, riz, sorgho et manioc), notamment (i) l'appui au développement des filières vivrières, à travers par exemple la valorisation de l'image et la promotion des produits vivriers locaux auprès des consommateurs, le soutien à des initiatives innovantes de diversification des produits vivriers destinés aux marchés national ou sous-régional et l'appui au développement d'opérations de warrantage. Par ailleurs, le PASA soutien le développement des cultures d'exportation, la production animale et halieutique continentale, mais aussi sont aussi l'amélioration du cadre institutionnel du secteur agricole togolais.

Le PPAAO soutien essentiellement la recherche agricole et la vulgarisation des techniques améliorées et l'accompagnement des producteurs.

De multiples actions sont en cours d'exécution dans les divers domaines cités pour le développement des filières céréalières et des tubercules et racines.

Mais d'autres projets spécialement dédiés à certaines de ces spéculations sont exécutés en soutien aux actions des trois projets sus-cités. Ainsi, Le Projet de développement des Plantes à Racine et Tubercules (PRT) appui les producteurs dans la production et la transformation du manioc et de l'igname.

Le Programme Plate Forme Multifonctionnelle (PTFM) vise à renforcer les capacités des communautés locales essentiellement pour la transformation de divers produits agricoles dont les plantes à tubercules et à racines.

Dans une vision à long terme, la Politique nationale de développement de l'agriculture du Togo (PNDAT) fixe des objectifs à l'horizon 2015 et 2022, tel que présenté dans le tableau suivant pour les céréales et les tubercules (igname et manioc) essentiellement.

Tableau 2 : Perspectives de croissance par spéculation vivrière (sup. en ha, rend. en t/ha et prod. en tonne)

CULTURES		2011/12	Accrois. annuel tendancielle (%)	hyp accrois annuel en 2015 (%)	Hypothèse d'accroisseme nt annuel en 2022 (%)	Projectio n en 2015	Projection en 2022
Maïs	Sup.	522 630	2,60	2,5	2,5	576886	685735,8
	Rend.	1,25	0,42	3	4,5	1,4	1,9
	Prod.	650 831	3,03	5,5	7	806265	1294686
Sorgho	Sup.	220 917	1,98	1,5	1,5	234473	260228,9
	Rend.	1,10	2,86	3,5	4,5	1,26	1,72
	Prod.	243 267	4,89	5	6	295693	444612,3
Mil	Sup.	73 356	- 1,04	-1	0,5	70465	72969,08
	Rend.	0,69	3,56	3,5	3,5	0,79	1,00
	Prod.	50 362	2,48	2,5	4	55590	73152,94
Riz paddy	Sup.	44 713	2,99	3	3	50325	61893,25
	Rend.	2,51	2,14	4,5	5	2,99	4,21
	Prod.	112 233	5,20	7,5	8,5	149884	265315,5
Igne	Sup.	71 226	2,47	1,5	2	75597	86836,82
	Rend.	10,22	- 0,57	3	3,5	11,50	14,63
	Prod.	727 749	1,88	4,5	5,5	867854	1262449
Manioc	Sup.	152 209	2,46	1,5	2	161549	185569,1
	Rend.	6,56	0,72	3,5	4	7,53	9,91

Source : PNDAT – MAEP, 2012.

A l'instar des efforts déployés par l'Etat pour booster la production agricole en général et des céréales/tubercules en particulier, les organisations de la société civile (ONG/Association de développement) de leur côté appuient l'organisation des petits producteurs autour des filières agricoles en vue de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire au Togo. C'est le cas de l'action d'INADES-Formation Togo, une ONG spécialisée dans la formation et l'appui accompagnement du monde rural, qui abouti l'émergence de la Centrale des producteurs de céréales du Togo (CPC 9 Togo) qui compte près de 25 000 membres dont 40% de femmes.

D'autres actions engagées par les organisations de la société civile ont conduit à la création du Comité d'interprofession des céréaliers du Togo (CIC Togo) et du Réseau national des producteurs de semences de céréales (RNSPSC Togo).

Toutes ces initiatives ont pour but d'assurer une croissance soutenue de la production vivrières notamment des céréales et des tubercules en vue de garantir la sécurité alimentaire à toutes les togolaises et à tous les togolais et de dégager des surplus commercialisables pouvant desservir les zones déficitaires de la sous région ouest africaine.

☞ Conclusion

Le Togo réaffirmera avec force son appartenance à la communauté des nations en prenant activement part à cette Exposition Universelle de Milan 2015.

⁹La CPC Togo créé en 2008, est une organisation faitière de petits producteurs qui couvre toute l'étendue du territoire national avec des démembrements au niveau régional, préfectoral, cantonal et dans les villages

Du fait de ses réalités géographiques, historiques et économiques, il a opté, démontré par ce choix du thème « **Contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Togo** » sa contribution au thème général de l'Exposition « **Nourrir la planète, énergie pour la vie** ».

Aucun effort ne sera ménagé pour assurer à notre pays une participation très active à cette exposition, participation qui sans doute contribuera à raffermir l'engagement du Togo à participer à la sécurité alimentaire de la planète.